

LE PETIT MOHONNAIS

Juin 2021 N°61

La ruralité à la croisée des chemins

Dans une revue agricole du mois dernier, un éditorial traite d'un phénomène lié au Covid qui



concerne l'exode urbain vers les campagnes. Il est l'expression d'une agricultrice, présidente du syndicat agricole : FDSEA 22.

Mohon, petite commune rurale, voit aussi arriver des gens désireux de s'installer dans notre localité. Inédite par son ampleur, cette situation interroge sur l'avenir de la ruralité et de la cohabitation possible avec un monde agricole méconnu. Je partage l'analyse faite par Fabienne Garel et je désire vous en faire part.

Extraits: ... « Nous sommes, nous ruraux, les premiers à bénéficier d'un cadre de vie exceptionnel et préservé. Il serait malvenu de notre part, de vouloir se l'approprier définitivement et de ne pas vouloir le partager...

Chacun sait, que ces arrivées de population, vont exacerber toutes les questions liées au partage de ce territoire, qui est à la fois un lieu de repos et de villégiature, un lieu et un outil de travail... Elles peuvent avoir des effets très bénéfiques sur le maintien des commerces, des services publics, à condition d'y préserver les activités économique, agricole, industrielle, artisanale, forestière...

Beaucoup de ces nouveaux habitants découvriront le différentiel entre la campagne

rêvée, idéalisée et la réalité quotidienne. Ce sont des choses toutes simples : lorsqu'on épand, il y a des odeurs. Les tracteurs qui travaillent dans les champs, font du bruit en rentrant tard le soir. Si l'agriculture fait des efforts de cohabitation, elle doit pouvoir vivre et évoluer car l'agriculture ne supporte pas l'immobilisme...

L'agriculture urbaine est tendance, l'agriculture rurale est bien plus que ça : moderne, plurielle, active et pleine de sens...L'agriculture n'est pas un monde à part. Elle est un pilier de la vie économique et sociale de nos territoires. Les nouveaux arrivants se doivent, à nos côtés, de devenir acteurs de la vie rurale... »

Déménager n'est pas anodin. C'est quitter un passé, une famille, des amis, une situation pour s'installer parfois durablement dans un lieu où il faut prendre ses marques. Ce qui est sûr, c'est que notre avenir sera commun et que les défis à relever sont nombreux : climat, énergie, vieillissement de la population, maintien des services...

Au lendemain de la guerre, la mécanisation et l'intensification des modes de productions agricoles ont conduit à un exode rural massif. Deux générations plus tard, c'est le renouvellement des générations qui pose problème. Tous les secteurs d'activités manquent de main d'œuvre qualifiée et les nouvelles technologies sont porteuses d'avenir.

La situation sanitaire nous a fait prendre conscience de l'importance du lien social. Nous avons peu de commerces et de services mais, nos associations sont actives. Nous sommes d'ailleurs impatients de retrouver la vie d'avant.

Mohon est une commune rurale à taille humaine. Quand ruralité rime avec humanité, solidarité, que vous soyez jeune ou retraité, vous serez toujours le bienvenu et nous vous invitons à vous investir dans la vie locale.

Anne-Marie CLERO

INFORMATIONS DIVERSES

Naissance: Il sourit à la vie

Le 3 juin 2021 est né Oppy HOMBROUCKX, fils de Jean-Philippe HOMBROUCKX et de Amélie DROUART

<u>Carnet noir</u>: le distributeur automatique de billets n'est plus.

Situé dans les locaux du Crédit Mutuel de Bretagne, il rendait service aux habitants de Mohon et aux gens de passage. « Une banque proche de ses clients, ça change tout », mais sous certaines conditions : n'étant pas assez rentable, il est hors service ne sera pas remplacé.

Pour les clients du Crédit Mutuel, du Crédit Agricole et de la Poste (clients résidents à Mohon), il est possible, au Bar-Tabac : chez « Karine et Didier », de retirer jusqu'à 100 € en espèces sur présentation de sa carte bancaire.

Les distributeurs les plus proches se trouvent dans les locaux du Crédit Agricole de la Trinité-Porhoët, de Ménéac, du Centre Leclerc de Josselin, du Super U de Josselin...

Fermeture de la Mairie au public: les mercredis 07, 14 et 21 juillet 2021

En raison des congés, l'accueil de la Mairie sera fermé au public toute la journée. Quant aux autres mercredis de l'été, la Mairie restera ouverte le Matin de 9 heure à 12 heures.

Permanence dératisation: le 02 juillet 2021

Le technicien de l'entreprise **FARAGO** sera à votre disposition de **9 heures à 12 heures** : Salle du Conseil Municipal. Apportez vos sachets.

Récital de piano au Camps des Rouëts : le jeudi 08 juillet 2021 à 21 heures

A la manière d'un troubadour, le pianiste Guilherm FABRE sillonne les routes avec son camion scène. Il vous propose un récital de piano en pleine nature, sur le site archéologique du Camp des Rouëts.

Transports scolaires: inscription en ligne (Collégiens, Lycéens et autres)

Vous pouvez réaliser l'inscription de votre enfant au transport scolaire en vous connectant sur le site : **breizhgo.bzh**, rubrique : Transports scolaires. Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

TARIFS ANNUELS: - 1^{er} et 2^{ème} enfant transporté : 120.00 € / Enfant - 3^{ème} enfant transporté : 50.00 € ; Gratuité à partir du 4^{ème}

<u>RENSEIGNEMENTS</u>: Site internet: <u>www.breizhgo.bzh</u>; Tél: 02.99.300.300 du lundi au samedi de 8 heures à 20heures.

Le salon de coiffure sera fermé pour congés

Chris'tal Coiffure ferme ses portes du 12 au 17 juillet 2021. Tél: 02.97.93.98.40

ENFANCE ET VACANCES AU VILLAGE DE BODIEU

RAPPEL:

Sur le site de la Commune : **mohon.fr**, il vous est possible de consulter les délibérations du Conseil Municipal dans la rubrique : « Commune ».

SITUATION SANITAIRE: « Covid 19 »

La situation s'améliore doucement et la vie reprend prudemment.

Il est à nouveau possible de se réunir avec des précautions particulières.

Les salles municipales sont à la disposition des associations et des particuliers sous réserve du respect des protocoles sanitaires en vigueur.

DELIBERATION N°04/09-04-2021:

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS-ANNEE 2021

| Associations de Mohon | Montant(€) |
|---|------------|
| Entente Mohon/St Malo des 3 | 1 300.00 |
| Fontaines (Football) | |
| Anciens Combattants UNACITA et | 100.00 |
| ACPG | |
| Club de l'Amitié (3 ^{ème} Age) | 300.00 |
| Société de chasse de Mohon | 1 000.00 |
| Majorettes de Mohon | 1 000.00 |
| Lire à Mohon (gestion de la | 1 000.00 |
| bibliothèque municipale) | |
| Club Cyclo | 200.00 |
| Moto Club de Saint Marc | 1 250.00 |
| Poker Club | 500.00 |
| Mohon Gym | 300.00 |
| Clan des Loisirs qu'on Kiffe « CLK | 300.00 |
| Jeux » | |
| Breizh Propulsion | 90.00 |
| (Sport Automobile) 30€/licencié | |
| Studio Le Rocher | 1 000.00 |
| TOTAL | 8 340.00 |

| Associations extérieures à caractère sportif | Montant (€) |
|---|-------------|
| La Ronde du Porhoët (Cyclisme) | 100.00 |
| Entente des Korrigans, du Porhoët EPK (Football) | 300.00 |
| Rugby club du Pays de Mauron | 40.00 |
| TOTAL | 440.00 |
| Associations extérieures à caractère social | Montant (€) |

| La banque alimentaire du | 300.00 |
|--------------------------------|----------|
| Morbihan (Vannes) | |
| La banque alimentaire du | 80.00 |
| Morbihan Adhésion/Cotisation | |
| Le Secours Catholique à Vannes | 50.00 |
| Le Secours Populaire Français | 50.00 |
| Les Restaurants du Cœurs à | 50.00 |
| Vannes | |
| Association de Paralysés de | 100.00 |
| France | |
| Amicale du Personnel de | 615.00 |
| Ploërmel Communauté et de ses | |
| Communes membres | |
| TOTAL | 1 245.00 |

| Divers | Montant (€) |
|------------------------------------|-------------|
| Union Départementale des Sapeurs- | 50.00 |
| Pompiers du Morbihan à Vannes : | |
| base minimale de 0.03 € / habitant | |
| Solidarité Paysans de Bretagne à | 200.00 |
| Locqueltas | |
| Bâtiment CFA du Morbihan à Vannes | 50.00 |
| base de 50 € / apprenti | |
| Echange et Partage Deuil | 100.00 |
| Fond de Solidarité au Logement | 100.00 |
| base de 0.10 € / habitant | |
| TOTAL | 500.00 |
| TOTAL GENERAL | 11 025.00 € |

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

M. **Noël DUMAS** nous a envoyé sa lettre de démission du Conseil Municipal le 09 juin 2021. Sa décision a été actée et transmise à la Préfecture du Morbihan.

SERVICE MOBILITE DE PLOËRMEL COMMUNAUTE

Au vu de l'inégalité de traitement entre les Communes de l'EPCI et de notre volonté d'améliorer le service « Mobilité », nous vous demandons de nous faire part de vos attentes : horaires, destinations, jours de la semaine... Nous ferons remonter l'information au service en charge de la mobilité.

ENFANCE ET VACANCES AU VILLAGE DE BODIEU

Les

deux cousines:

Le temps des jours heureux



Qu'avait-il de si particulier ce village? Tous ceux que nous avons rencontrés, toutes générations confondues, sont unanimes pour nous dire qu'ils ont gardé de leur enfance à Bodieu de bons souvenirs. Et les petits citadins qui revenaient dans leur famille pour les vacances nous ont dit la même chose.

Il est vrai que dans ce village, il y avait beaucoup d'animations. La configuration des lieux était propice aux rencontres. Tout le monde se retrouvait chez « Marie Oger » : le café-épicerie situé au centre de Bodieu. Le Camp des Rouêts était un terrain de jeux idéal où les enfants pouvaient courir, se dépenser, faire des balades à vélo entre les douves et les monticules de terre de la motte castrale. L'autre centre d'attractions était le Ninian, un lieu idéal pour patauger à une époque où les petits ruraux ne connaissaient pas les piscines.

La télévision n'existait pas encore, les écrans non plus. Mais les activités agricoles au fil des saisons meublaient les emplois du temps. Entre occupations pour les uns et découvertes pour les autres, les « culottes courtes » n'avaient pas le temps de s'ennuyer. Ce n'est pas Bernadette qui vous dira le contraire, elle qui est venue habiter chez sa marraine à l'âge de 10 ans après le décès de son papa. Le jeudi, il y avait toujours une bonne raison pour emmener les vaches dans « les Glaciaoux » où tous les « pâtous en herbe » pouvaient se retrouver. Plus difficile était l'accès « aux prés de l'Ile » : seuls les animaux pouvaient traverser « la mare à Goulu » qui se trouvait à l'entrée d'un chemin creux disparu avec le remembrement.

se souviennent de leurs vacances chez leur grand-mère, du rituel de la tuerie du cochon, de la confection de la charcuterie, des morceaux de saucisses et de pâté que l'on portait à la famille proche avec parfois, une portion de rouelle. Ces échanges permettaient d'avoir de la viande fraîche toute l'année. Elles ont aussi été marquée par les inondations du Ninian qui montait plus haut que maintenant. Il est vrai que les « déris » spectaculaires de ce petit cours d'eau faisaient dire à un habitant du bas de Bréhélu que : « les andgies remontent dans l'évier et que les peïssons se s'rint mis à pâturer ». (les anguilles remontent dans l'évier et les poissons vont se mettre à pâturer)

Annick et Marie-Annick

Pour les moissons à la fin de l'été, on demandait aux enfants de porter à boire du cidre aux « battous ». Jean-Claude se souvient de cette occupation à plein temps car ceux qui étaient affectés à la paille se relayaient toutes les demi-heures et avalaient beaucoup de poussières. Il se souvient aussi du remplissage des couettes par les femmes et des filles que les hommes balançaient dans les « gâpas ». Quant à Roger, il se rappelle des choux et des betteraves qu'il fallait repiquer, du casse-croûte pris sur le pouce dans le bout du champ avant de finir la journée par une trempette à la rivière.

Ceux qui sont restés au village comme ceux qui sont revenus pour y passer leur retraite sont nostalgiques du Bodieu de leur enfance et de leur jeunesse. Les merveilleux souvenirs qu'ils gardent de ce temps d'insouciance les ont nourris toute leur vie. Néanmoins, ils peuvent encore profiter du cadre de vie exceptionnel qu'offrent la vallée du Ninian et la forêt de Lanouée. Ce petit coin de nature est entretenu bénévolement par des habitants de Bodieu pour le plaisir de la promenade.

Anne-Marie CLERO





















